

Monsieur le Président de Limoges Métropole,

Vu le Code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.) et notamment ses articles L.5211-2 et L.5211-10 ;

Vu la délibération n° 5.1 du Conseil communautaire en date du 21 novembre 2022 relative à l'acquisition des articles L.5211-2 et L.5211-10 du C.G.C.T. ;

Vu le Code de la commande publique du 1er avril 2019 et notamment son article R.2123-11 ;

CONSIDÉRANT qu'une consultation avait pour objet acquisition, formation, paramétrage et maintien en condition opérationnelle d'un outil de gestion de la traçabilité et de l'exploitation des déchets à été lancée par voie de publicité le 09/01/2023, la date limite de remise des offres étant fixée au 09/02/2023 ;

CONSIDÉRANT que quatre offres ont été reçues dans le cadre de cette consultation ;

CONSIDÉRANT que les articles R.2123-1 et R.2123-2 du Code de la commande publique permettant à un établissement public de ne pas donner suite à une procédure pour un motif légitime qui en l'espèce tient à la présentation de trois offres incompatibles et une offre inacceptable ;

CONSIDÉRANT qu'il convient dès lors de ne pas donner suite à la procédure lancée précédemment ;

D É C I D E

La procédure adaptée n°2023-MET10001-00 relative à l'acquisition, formation, paramétrage et maintien en condition opérationnelle d'un outil de gestion de la traçabilité et de l'exploitation des déchets « est déclarée sans suite pour motif légitime.

Limoges, le 19 AVRIL 2023

Le Président,

Publié le 20 AVRIL 2023

Pour le Président des Institutions,
Le Directeur Général Adjoint
"Des Ressources"
Philippe BARRAUD, Directeur
des Ressources

Document signé : Philippe BARRAUD, Directeur des Ressources

DÉCISION

Décision n°1 concernant la déclaration sans suite d'un marché afférent à l'acquisition, formation, paramétrage et maintien en condition opérationnelle d'un outil de gestion de la traçabilité et de l'exploitation des déchets

1 DOCUMENT - Publié le 20 Avril 2023



DEC_CP_24000_OUTIL_GESTION_TRACABILITE_EXPLOITATION_DECHETS.pdf
(.pdf, 131,2 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**